

## Communiqué de presse

### Veille Sanitaire : Monsieur Bruno Le Maire s'engage aux côtés de la FNC en faveur des canards appelants



Après plusieurs semaines de travail et de négociations entre Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et la Fédération Nationale des Chasseurs, les chasseurs d'oiseaux d'eau avec appelants obtiennent un engagement significatif du Ministre pour alléger les contraintes réglementaires européennes qui pèsent sur leurs oiseaux, depuis la crise de l'influenza aviaire à H5N1, il y a 5 ans.



Dans une lettre adressée au Président de la Fédération Nationale des Chasseurs le 22 février 2010, Monsieur Bruno LE MAIRE s'est engagé sur 3 points importants vis-à-vis de ce mode de chasse :



- apporter une contribution financière à l'effort des détenteurs d'appelants en matière de contrôle sanitaire, au travers d'une Convention entre la FNC et son ministère ;
- prévoir que pour la prochaine saison de chasse, la FNC, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et un panel d'experts proposent des évolutions techniques pour la surveillance de l'influenza aviaire à H5N1
- ouvrir les négociations à Bruxelles pour que l'utilisation des appelants ne soit plus considérée comme une pratique à risque et interdite par principe. En effet, les résultats de surveillance apportés par les détenteurs d'appelants sont très satisfaisants.



Ces avancées ont été obtenues grâce aux interventions de la Fédération Nationale des Chasseurs, qui a pu faire valoir les efforts importants et continus des détenteurs d'appelants et des Fédérations de Chasseurs au cours de ces dernières années, dans le contexte de l'influenza aviaire à H5N1.



Le Ministre de l'Agriculture a ainsi pu reconnaître le rôle de surveillance des chasseurs et de leurs fédérations vis-à-vis de la santé animale et de la santé publique, sujet d'actualité dans le cadre des Etats Généraux du Sanitaire, en cours de discussion.

Le ministre s'est engagé à travailler avec son collègue Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer afin de simplifier aussi les contraintes administratives sur le baguage et les registres des canards appelants, comme le souhaitent la FNC et l'Union des Fédérations de Chasse Côtières.

#### Contact Presse

Christine André-Mignon

Tél. : 01 41 09 65 10 - Fax : 01 41 09 65 18

[candre@chasseurdefrance.com](mailto:candre@chasseurdefrance.com)

Pierre de Boisguilbert

Port. 06 09 17 62 24

[pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com](mailto:pdeboisguilbert@chasseurdefrance.com)